

Tableau annexe à la délibération du Conseil Municipal n° 13/006 du 22 janvier 2013

Tarifs de location de la salle de spectacle « Le Cratère »
à compter du 1^{er} février 2013

TARIFS A COMPTER DU 1ER FEVRIER 2013 – SALLE DU CRATERE

INTRA MUROS ET CCPFY			
Location salle	Associations locales (siège social à Saint Arnoult)	CCPFY	Entreprises locales
Salle + loges + salle de répétition	450,00 €	530,00 €	1 200,00 €

EXTRA MUROS			
Location salle	Associations	Extra muros	
Salle + loges + salle de répétition	600,00 €	1 500,00 €	

Caution	1 200,00 €
---------	------------

À Saint-Arnoult-en-Yvelines, le 25 janvier 2013

Le Maire

Jean-Claude HUSSON